Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 54-2026 – Séance du 1er décembre 2026

Bouclement du préavis n° 13-2017 (St-Légier-La Chiésaz) concernant le projet d'amélioration du chemin des Boulingrins sur le territoire des communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier-La Chiésaz, pour un montant total de CHF 2'166'000.- TTC

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du bouclement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Projet d'amélioration du chemin des Boulingrins sur le territoire des communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier-La Chiésaz, pour un montant total de CHF 2'166'000.- TTC**

Préavis voté*	CHF	2'115'300.00
Montant dépensé	CHF	1'972'630.40
Montant non dépensé	CHF	142'669.60
Subvention ECA encaissée	CHF	6'677.00
Subvention cantonale	CHF	251'770.00

Le montant non dépensé correspond en partie à la provision pour divers et imprévus, qui n'a pas eu à être utilisée. L'amortissement du préavis a été prévu sur 30 ans et est toujours en cours.

*Il a été déduit du montant la TVA pouvant être récupérée sur l'eau potable et les eaux claires.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

S. Krebs — J.-M. Guex

Blonay, le 10 novembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances